

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
4.4. Autres catégories de personnel

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du vendredi 5 juin 2015

Le vendredi 5 juin 2015, à 17 h 00, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 29 mai 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.



Absents ayant donné procuration :

Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers, à Gilbert BOISBOUVIER,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre, à Benoit BARANGER,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou, à Valérie BOUCHAUD,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion, à Jacky GELINEAU,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Eric LOIZON,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre, à Martine CHAIGNEAU,
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Sophie TUBIANA.

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : **26**

Nombre de membres présents : **8** Nombre de pouvoirs : **7** Nombre de voix : **15**

Service civique : renouvellement du contrat d'engagement

Le contrat d'engagement de service civique de Florence DAMEVIN d'une période de six mois arrivera à son terme le 11 juillet 2015.

Monsieur le Président explique que les missions attachées à son contrat sont liées au plan Climat, et que le renouvellement de cet engagement est proposé pour une durée de six mois afin de poursuivre les actions de ce plan, en particulier : l'organisation de la mobilité alternative dans le milieu scolaire et la contribution à la stratégie d'adaptation au changement climatique du Parc.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
4.4. Autres catégories de personnel

2015/18/B

Les membres du Bureau se prononcent favorablement à l'unanimité pour le renouvellement du contrat d'engagement de service civique pour une période de six mois sur la période allant d'août 2015 à janvier 2016.



Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le

29 JUIN 2015

7.6. Contributions budgétaires

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du vendredi 5 juin 2015

Le vendredi 5 juin 2015, à 17 h 00, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 29 mai 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Absents ayant donné procuration :

Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers, à Gilbert BOISBOUVIER,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre, à Benoit BARANGER,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou, à Valérie BOUCHAUD,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion, à Jacky GELINEAU,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Eric LOIZON,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre, à Martine CHAIGNEAU,
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Sophie TUBIANA.

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : **26**

Nombre de membres présents : **8** Nombre de pouvoirs : **7** Nombre de voix : **15**

Avenant Contrat de Parc région Centre

Le contrat signé par le Parc en 2014 avec la Région Centre avait pour objet l'attribution au Parc d'une dotation annuelle de 544 790 euros.

L'avenant a pour objet la prorogation de cet engagement sur trois ans, jusqu'au 31 décembre 2017.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

2015/19/B

7.6. Contributions budgétaires

La dotation annuelle, maintenue à l'identique, se répartie en une dotation de fonctionnement à hauteur de 75% de la dotation annuelle, soit 408 593 euros et une dotation par actions, pour 25% soit 136 197 euros.

Le Parc est reconnu comme animateur du territoire et va pouvoir territorialiser ses actions grâce à ce dispositif.

Les membres du Bureau se prononcent favorablement à l'unanimité pour autoriser le Président à signer l'avenant au Contrat de Parc.



Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le

29 JUIN 2015

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du vendredi 5 juin 2015

Le vendredi 5 juin 2015, à 17 h 00, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 29 mai 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.



Absents ayant donné procuration :

Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers, à Gilbert BOISBOUVIER,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre, à Benoit BARANGER,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou, à Valérie BOUCHAUD,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion, à Jacky GELINEAU,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Eric LOIZON,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre, à Martine CHAIGNEAU,
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Sophie TUBIANA.

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : **26**

Nombre de membres présents : **8** Nombre de pouvoirs : **7** Nombre de voix : **15**

Renouvellement de la convention de découvert

Le Parc dispose d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine, d'un montant de 200 000 euros, pour amortir les décalages de versement entre le règlement des dépenses nécessaires à l'engagement de ses actions et l'attribution des subventions.

Il est proposé de renouveler la convention d'ouverture de crédit pour 12 mois, avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole.

7.3. Emprunts

Une réflexion sera ensuite menée en vue d'une mise en concurrence de plusieurs établissements bancaires.

Les membres du Bureau se prononcent favorablement à l'unanimité pour :

- ✓ le renouvellement de la convention d'ouverture de crédit avec la Caisse Régionale du crédit Agricole de l'Anjou et du Maine;
- ✓ s'engager au nom du Syndicat à inscrire chaque année au budget, et en priorité, les dépenses obligatoires liées au remboursement des échéances ;
- ✓ conférer toutes délégations utiles au Président pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt et l'acceptation des conditions de remboursement.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,




Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le

29 JUIN 2015

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.4. Aménagement du territoire

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du vendredi 5 juin 2015

Le vendredi 5 juin 2015, à 17 h 00, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 29 mai 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoît BARANGER, Bourgueil,
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.



Absents ayant donné procuration :

Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers, à Gilbert BOISBOUVIER,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre, à Benoît BARANGER,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou, à Valérie BOUCHAUD,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion, à Jacky GELINEAU,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Eric LOIZON,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre, à Martine CHAIGNEAU,
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Sophie TUBIANA.

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : **26**

Nombre de membres présents : **8** Nombre de pouvoirs : **7** Nombre de voix : **15**

**Appel à projet Territoire à Energie Positive
pour la Croissance Verte**

Le Parc est lauréat de l'appel à projets territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

L'ensemble des communes du Parc et le Parc peuvent concourir.

Ce projet permet au territoire de bénéficier d'une subvention de 500 000 euros visant à financer des projets d'investissement en faveur de la transition énergétique et de la croissance verte.

8.4. Aménagement du territoire

Potentiellement, une enveloppe élargie pourrait être attribuée à hauteur d'environ 2 millions d'euros et Monsieur le Président indique que le Parc pourrait bénéficier d'une seconde enveloppe.

Il rappelle que l'objectif n'est pas de favoriser systématiquement les projets des grandes structures.

Le principe du TEPCV est de réserver au maximum 80% de l'assiette éligible aux projets d'éco-construction les plus intéressants, et 50% pour les autres projets.

La décision de solliciter de la Caisse des Dépôts, une subvention de 500 000 euros est soumise au vote.

Le bureau se prononce à la majorité moins une abstention pour :

- ✓ solliciter une subvention de 500 000 euros de la Caisse des Dépôts et de Consignations au titre de l'appel à projet TEPCV ;
- ✓ autoriser le Président à signer la convention avec l'Etat et la Caisse des Dépôts et de Consignations sur la base du projet retenu.

L'abstention est motivée par l'absence de méthode et de lignes directrices lors du lancement de l'appel à projets par le Ministère.



Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le

29 JUIN 2015

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
7.3 Emprunt

2015/60 ^{BB}

ARRETE

Complétant la délibération du 5 juin 2015
Sur les caractéristiques de la ligne de trésorerie

Monsieur Benoît BARANGER, Président du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire Anjou Touraine,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122.22

Vu la délibération du bureau en date du 27 juin 2014 par laquelle le Comité syndical a donné délégation au Président afin de procéder à la réalisation d'emprunts ;

Vu le budget primitif de l'exercice en cours ayant force exécutoire ;

Vu la proposition du Crédit Agricole ;

ARRETÉ

Article 1 : En complément de la délibération du 5 juin 2015, Monsieur le Président rappelle les caractéristiques du renouvellement de la ligne de crédit d'un montant de 200.000 €, aux conditions suivantes :

Montant	: 200.000 €
Durée	: 12 mois
Taux <u>variable</u>	: EURIBOR 3 MOIS MOYENNE + 1,70 %
Facturation	: Trimestrielle des intérêts et à terme échu
Commission d'engagement	: 0.70% l'an (paiement par ¼ trimestriellement)

Fait à MONTSOREAU

Le **17 JUIL. 2015**

Le Président,



Benoît BARANGER

*Certificat exécutoire par le
Président. Compte tenu de la
transmission en Sous-Prefecture
et de la publication le 14 AOUT 2015*


